

Santé et environnement—Loi

et de proposer au gouvernement les mesures nécessaires pour remettre en état ce cycle ou cette chaîne de la vie. Car, monsieur le président, il ne peut pas y avoir d'interruption dans cette chaîne ou dans ce cycle, et il y a certainement interaction entre ce qui se passe sur la terre et ce qui se passe dans l'eau.

Par conséquent, monsieur le président, c'est avec une certaine fierté que je présente ce projet de loi à la Chambre, parce que j'ai l'impression qu'il répond à des aspirations profondes de la population, de même qu'à celles des honorables députés de l'autre côté de la Chambre qui, eux aussi, veulent sans doute participer avec moi à cette œuvre d'assainissement de l'environnement, qui veulent avec moi dire à la population que le gouvernement actuel est consciencieux et est conscient des risques que nous fait courir le développement moderne, et qu'un gouvernement prudent, un gouvernement qui est à l'avant-garde et soucieux du progrès, ne voudrait pas ne pas s'occuper de ces problèmes qu'il devient de plus en plus urgent de régler.

● (1540)

[Traduction]

M. Baldwin: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement; certains leaders parlementaires ont fait une suggestion pour faciliter les travaux. Comme c'est mon collègue de Lambton-Kent qui prendra maintenant la parole sur ce bill et comme, je l'espère, il en parlera quelques minutes avant 4 heures, je signale que le leader parlementaire du gouvernement désire étudier deux autres bills, les passer en deuxième lecture et les renvoyer au comité. Je pense qu'il serait possible de le faire maintenant, à la condition que mon collègue ait la parole quand nous aurons terminé et que nous reviendrons à l'étude de ce bill.

M. Coates: Monsieur l'Orateur, à ce propos, je crois que c'est le bill que j'ai déposé qui sera débattu cet après-midi. Nous pouvons donc attendre à 4 h 5 ou 4 h 10 pour faciliter les choses.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, pourquoi ne pas prendre de l'avance plutôt que du retard? Je suggère que le député de Lambton-Kent (M. Holmes) se lève maintenant pour proposer l'ajournement de ce débat, que nous prenions ensuite les deux bills auxquels songe le leader du gouvernement à la Chambre et qu'après, nous commençons à étudier celui du député de la Nouvelle-Écosse, même s'il est quatre heures moins cinq.

● (1550)

M. Holmes: Monsieur l'Orateur, après avoir entendu les observations des deux côtés de la Chambre, je veux bien proposer l'ajournement du débat, à condition de conserver mon tour de parole quand la Chambre reprendra l'étude du bill.

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre, s'il vous plaît. M. Holmes, appuyé par M. Baldwin, propose que le débat soit maintenant ajourné. Plaît-il à la Chambre d'adopter ladite motion?

Des voix: D'accord.

(Sur la motion de M. Holmes, le débat est ajourné.)

[M^{me} Sauvé.]

LA LOI SUR LA RÉVISION DES LOIS**MESURE PRÉVOYANT LA CODIFICATION ET LA RÉVISION DES LOIS ET RÈGLEMENTS**

L'hon. Mitchell Sharp (au nom du ministre de la Justice) propose: Que le bill S-3, tendant à prévoir la codification et la révision permanentes des lois et des règlements du Canada, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité permanent de la justice et des questions juridiques.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité permanent de la justice et des questions juridiques.)

* * *

LA LOI PORTANT RÉVISION DE LA MENTION COUR DU BANC DE LA REINE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC**MESURE PRÉVOYANT MODIFICATION DES STATUTS EN RAISON DE L'ABOLITION DE LADITE COUR**

L'hon. Mitchell Sharp (au nom du ministre de la Justice) propose: Que le bill S-16, tendant à réviser la mention Cour du banc de la reine de la province de Québec, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité permanent de la justice et des questions juridiques.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité permanent de la justice et des questions juridiques.)

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre, s'il vous plaît. Comme il est 4 heures, la Chambre passe maintenant à l'étude des initiatives parlementaires inscrites au *Feuilleton* d'aujourd'hui, à savoir les bills publics, les avis de motion, les bills privés.

INITIATIVES PARLEMENTAIRES—BILLS PUBLICS*[Traduction]***LA LOI ÉLECTORALE DU CANADA****MODIFICATION INTERDISANT LA PUBLICATION DE RÉSULTATS DE SONDAGES ÉLECTORAUX**

M. Robert C. Coates (Cumberland-Colchester-Nord) propose: Que le bill C-213, tendant à modifier la loi électorale du Canada (publication de résultats de sondages électoraux), soit lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité permanent des privilèges et des élections.

—Monsieur l'Orateur, ce n'est pas la première fois que je discute de l'objet de ce bill à la Chambre, mais j'espère que ce sera la dernière.

Comme la présente législature devrait durer environ quatre ans, à moins d'une catastrophe imprévisible, les députés auront tout le temps de préparer leur prochaine campagne électorale et de mettre au point des méthodes plus réalistes visant à aider les électeurs à décider de façon raisonnée quel parti politique ou quel candidat appuyer dans leur circonscription.

Ce bill a l'appui du chef de mon parti. Tout comme moi-même et de nombreux autres Canadiens, ce député s'inquiète de plus en plus des recours aux sondages avant les campagnes électorales. Je n'ai pas d'objection à ce que